

COMPTE-RENDU DU CONSEIL DOCUMENTAIRE

SEANCE DU 11 OCTOBRE 2018

Président de séance : M. Alain BUI (de 10H20 à 10H40 représenté par Mme Catherine BILLARD)

Membres élus présents et représentés :

Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs : M. Xavier QUÉLIN (procuration donnée à Mme Maryline DESAINTEJEAN)

Usagers : Mme Fanny CHANTREUIL, Mme Hélène LEMAIRE, M. Naïm SHILI

Personnels de la DBIST : Mlle Maryline DESAINTEJEAN, Mlle Anna LEBIER, MME Lydie MONTZAMIR, Mme Marie-Laure PELLE

Personnels ITRF BAP F famille A en charge d'une des bibliothèques associées de l'UVSQ :

Personnalités extérieures : Mme Katy BLONDEAU (procuration donnée à Mme Marie-Estelle CREHALET), Mme Marie-Estelle CREHALET, Mme Patricia LE GALEZE, Mme Véronique POYANT - MEROTTO

Membres consultatifs présents : Mme Nathalie WATRIN

Invités : M. Denis ESPAGNO, Mme Carole GIRARD, Mme Enrica HARRANGER, Mme Claire LEBRETON, Mme Chantal MERLE.

Début de séance à 10H20

Mme WATRIN donne la parole à Mme Catherine BILLARD Vice-Présidente du Conseil académique en charge de la commission de la formation et de la vie universitaire qui représente M. Alain BUI en ce début de séance.

Mme Catherine BILLARD porte à la connaissance de ce conseil qu'elle est ravie d'être présente car elle considère la DBIST comme une composante essentielle dans la vie de l'établissement.

Mme WATRIN reprend la parole et remercie les étudiants représentants des usagers qui siègent au complet pour la première fois à cette instance montrant ainsi leur intérêt pour les bibliothèques.

Rappel de l'ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal du conseil documentaire du 15/09/2017
2. La DBIST en 2018
3. Présentation de la demande budgétaire de la DBIST pour l'année 2019
4. Les projets des pôles de la DBIST
5. Questions diverses.

1 Approbation du procès-verbal du conseil documentaire du 15/09/2017

Document envoyé aux élus pour relecture et pour lequel aucune remarque n'a été remontée. Mme WATRIN propose à l'assemblée d'approuver celui-ci s'il n'y a pas de questions particulières, ni de remarques. Aucune objection étant formulée, le procès-verbal du conseil documentaire en date du 15/09/2017 est approuvé.

2 DBIST en 2018

Document présenté en annexe – diapositives 3 à 4

2.1 Premier bilan 2018

Mme WATRIN précise qu'elle entend présenter ce jour un bilan succinct de l'année 2018, l'année n'étant pas terminée. Un bilan définitif et donc plus complet sera présenté dans le rapport d'activités nouvelle version qui a été retravaillé dans sa forme en 2017.

Mme WATRIN commence par le point négatif de cette année : **de nouveau un budget bien en dessous des besoins de la DBIST pour accomplir ses missions.**

Mme WATRIN rappelle que les bibliothèques sont au service de l'enseignement et également au service de la recherche, que ce sont des lieux mais pas seulement : la DBIST travaille sur beaucoup de choses qui ne se voient pas forcément mais où elle est présente. La DBIST doit également faire face à un manque de moyens et à un déficit en agents de catégorie A. Eléments qui ont été remontés de nouveau en conférence budgétaire. Elle insiste sur les deux postes de catégorie A gelés car très problématique : la DBIST compense depuis de nombreuses années cette absence de A. Mme WATRIN nous fait part du réel besoin de cette catégorie au complet pour impulser les projets et rendre un service encore meilleur aux usagers. S'il n'y a pas assez de A ou si les A du service sont peu dynamiques, le service rendu aux usagers n'est pas le même.

Mme WATRIN informe que l'année 2018 c'est aussi **la concrétisation d'actions dans le cadre de Paris Saclay** notamment :

- le portail focus, portail qui rassemble l'ensemble des ressources documentaires des membres de Saclay – travail de longue haleine – La DBIST a réussi à convaincre Paris Saclay de réutiliser l'outil informatique présent depuis 2010 dans le service. Outil amélioré notamment en termes de gestion interne. Mme PELLE présentera celui-ci au cours de cette séance
- l'achat d'ebooks
- la formation des doctorants hors UVSQ (très visible cette année)

L'année 2018 a également été très marquée par **la rénovation des bibliothèques sur les sites des I.U.T et de l'hôpital Ambroise Paré** : la BU de Vélizy a été repeinte, équipée en RFID fin décembre 2017. Les BU de Rambouillet et de Boulogne ont été également repeintes, nettoyées, transformées. Mme WATRIN souligne que ces réalisations n'auraient pas pu se faire sans une collaboration avec les composantes qui soutiennent la DBIST depuis de nombreuses années et participent financièrement sur leurs fonds propres à l'amélioration des locaux. A noter que pour la BU de Boulogne, une réelle volonté

d'amélioration des lieux tant de la part de l'UFR de Médecine, que de l'Hôpital sans oublier la DSI de l'UVSQ toujours très sollicitée pour apporter son aide sur ce site.

Des bibliothèques récompensées : bien classées dans le baromètre Indiko des années précédentes, les BU de St Quentin et Versailles après un audit de l'AFNOR ont obtenu cette année la labellisation Marianne. Mme WATRIN souligne que l'obtention de ce label est le résultat de plusieurs années de travail sur l'amélioration des services, sur la formation des collègues à l'accueil qui a demandé un grand investissement des personnels : la labellisation Marianne, c'est ce que l'on voit mais pour en arriver à cette récompense officielle, il y a un énorme travail avant cette labellisation qui n'est qu'un début. Mme WATRIN précise que la labellisation a été obtenue pour 3 ans avec l'obligation d'un audit dans les 18 mois : il faut donc continuer à faire évoluer les services car quelques petits points à améliorer pour la prochaine fois afin de maintenir le label. C'est une récompense mais cela nécessite de maintenir un niveau de qualité constant des services aux usagers, ce qui crée une pression supplémentaire.

Mme CREHALET demande : « l'audit se fait 18 mois plus tard mais la labellisation valable 3 ans ? »

Mme WATRIN confirme.

Mme CREHALET : « donc l'audit peut conduire à des préconisations ? »

Mme WATRIN lui répond que oui et que cette démarche engage la DBIST financièrement sur plusieurs années : le budget nécessaire pour le 1^{er} audit, celui pour l'audit de confirmation au bout de 18 mois mais également un budget à prévoir chaque année pour maintenir et améliorer la qualité de services.

Cela a impliqué des actions internes en terme de communication en direction des agents (création d'une lettre d'information « Bubule »), de formation avec la mise en place de GAPA (Groupes d'Analyse des Pratiques d'accueil) qui existent dans les services hospitaliers et que la DBIST a adapté pour les bibliothèques sur toutes les problématiques d'accueil des usagers. Certains agents de la DBIST ont du se former pour être animateurs de GAPA (savoir faire remonter les remarques des collègues, lancer des réflexions sur ce que l'on peut changer, améliorer, ne pas toucher). C'est un travail assez lourd en interne pour arriver à la fois à manager les équipes et à les motiver encore plus sur la qualité de l'accueil, mais toujours dans un but d'améliorer les services que l'on peut trouver dans les bibliothèques. Donc beaucoup de formation des personnels et notamment à la BU de St Quentin une formation sur la gestion des conflits (souci en 2016 avec les lycéens)

Mlle CHANTREUIL souhaite savoir s'il y a un turn-over important des personnels des bibliothèques ou si au contraire le personnel reste quelques années.

Mme WATRIN lui répond qu'il y a les deux cas – un turn-over important par rapport à des BU de Paris car la situation en banlieue ne nous avantage pas : en région parisienne le bassin d'emploi pour les personnels en bibliothèque est très important et de ce fait il a souvent des personnes qui préfèrent travailler sur Paris plutôt qu'en banlieue ; ceux qui restent sont ceux qui sont déjà installés en banlieue. Le turn-over est quand même important par rapport à des BU plus classiques du centre de Paris.

Mme CHANTREUIL demande si notre service est en manque d'effectif ou si au contraire tous les postes sont occupés.

Mme WATRIN répond que comme dit précédemment 2 postes de catégorie A sont gelés sinon tous les autres postes sont pourvus et ont toujours été remplacés même dans les moments les plus difficiles de l'Université – ces derniers concernent surtout les postes de catégorie C qui sont complétés par des postes de vacataires étudiants pour lesquels la DBIST a toujours eu le budget demandé.

2.2 Les projets immédiats

La DBIST a toujours beaucoup de projets, cela dans l'objectif de maintenir des bibliothèques dynamiques mais aussi afin de rester en adéquation avec les attentes des usagers et les évolutions du monde de l'ESR :

Projet de cloisonnement du Learning Lab qui se trouve actuellement derrière l'auditorium – Mme WATRIN rappelle ce qu'est un learning Lab (espace de travail collaboratif). Pour l'instant n'est pas suffisamment exploité parce que placé dans un endroit très bruyant et de ce fait il est difficile pour les enseignants chercheurs de se l'approprier et de l'utiliser. La DBIST a obtenu 35 000 € dans le cadre d'un appel à projet avec UNPIdF qui permettra de financer en partie ce projet. Le projet étant de le déplacer au centre du rdc de la BU de St Quentin et de le cloisonner par un système de cloisons vitrées.

Mlle CHANTREUIL souhaite savoir s'il a été utilisé depuis sa création.

Mme WATRIN l'informe qu'il a été utilisé ponctuellement – Mme HARRANGER présentera au cours de cette séance les utilisations faites de ce lieu durant cette année.

Projet de « e-manuel en histoire », terme qui ne convient pas mais la DBIST n'a pas trouvé mieux. Ce projet est financé par :

- La réussite à l'appel à projet du ministère AMI 2018 : 50 000 € obtenus
- 20 000 € de Saclay
- 10 000€ du consortium Couperin.

Ce projet consiste en la réalisation d'un outil en histoire numérique ouvert qui va permettre notamment à des étudiants qui voudraient entrer dans la filière histoire et à qui on répondrait dans parcours sup « oui si » de pouvoir proposer le e-manuel comme outil d'accompagnement. C'est un projet qui démarre sous la responsabilité scientifique de Christian DELPORTE, enseignant en histoire, et un éditeur Nouveau Monde / Numérique Premium.

Participation intensive au sous-groupe de travail métier Documentation dans le cadre de Saclay : DBIST très investie, cela prend énormément de temps car des réunions toutes les semaines.

Les manifestations culturelles en relation avec les enseignants de l'UVSQ et les partenaires du territoire : un temps fort prévu en fin d'année avec AIRBUS sur l'espace. Calendrier des expositions qui a été très chargé cette année.

Implication dans un groupe de travail sur les dispositifs d'accompagnement dans le cadre de la loi ORE

Implication dans des projets de recherche (seront présentés par Claire LEBRETON)

3 Présentation de la demande budgétaire pour l'année 2019

Document présenté en annexe – diapositives 5 à 10

Mme WATRIN rappelle la structure budgétaire de la DBIST (diapo page 6) puis présente et commente la demande budgétaire pour 2019 (diapo page 7).

Observations sur le centre financier dédié aux dépenses de fonctionnement des bibliothèques (CFDOC001)

30 000 € demandés en investissement :

- pour améliorer la banque d'accueil de la BU de St Quentin (lié à la labellisation Marianne) : pouvoir accueillir les étudiants correctement c'est aussi le faire à une banque d'accueil qui soit un peu plus adaptée qu'actuellement.
- insonoriser l'auditorium : espace de plus en plus utilisé pour des actions culturelles, des formations, des colloques.

110 238 € demandés pour les dépenses de personnel vacataires. Mme WATRIN souligne que c'est un important poste de dépenses qui est indispensable pour permettre l'ouverture de la BU de St Quentin jusqu'à 20h en semaine et les samedis de 10h à 18h, la BU de Boulogne jusqu'à 22h en semaine et les samedis toute la journée ainsi que la BU de Versailles. Elle précise que ces crédits sont calculés suivant le calendrier d'ouverture des bibliothèques c'est pourquoi le montant demandé est inférieur à celui de 2018. (méthode de calcul expliquée)

Mlle CHANTREUIL demande s'il y a des évolutions potentiellement possibles des horaires sur certaines périodes transitoires telles que les périodes d'examen.

Mme WATRIN lui répond qu'il est difficilement envisageable de mettre en place des périodes d'extensions d'horaires car cela n'impacterait pas seulement le budget vacances mais aussi l'organisation interne (présence de personnel titulaire avec des récupérations) et des dépenses de fonctionnement liées aux bâtiments (chauffage, électricité). Un agent SIAP serait nécessaire à l'entrée pour veiller à la sécurité des usagers.

A la question de Mlle CHANTREUIL qui souhaite savoir si cela a déjà été chiffré, Mme WATRIN l'informe que différentes organisations ont été étudiées et que cela est très lourd à mettre en place et pas possible à ce jour. La demande d'augmentation de l'amplitude horaire d'ouverture est ancienne et revient chaque année. Ce sujet avait d'ailleurs déjà été évoqué avec Célia RAYED VP étudiante car Mme WATRIN avait été surprise des slogans de campagne de certaines organisations étudiantes qui avaient avancé des choses sans même savoir ce qu'il était possible de faire. Les bibliothèques de la DBIST sont ouvertes au maximum de leurs possibilités - au fil des ans des améliorations ont été apportées pour satisfaire les usagers (par exemple la réouverture avancée lors des vacances de Noël).

Mlle CHANTREUIL salue les efforts de la DBIST. Mme HARRANGER précise que leurs activités ne sont pas que destinées à être présents en service public pour avoir le quota nécessaire afin d'assurer les ouvertures (réunions, intervenants en formation, congrès). L'organisation des plannings est extrêmement lourde.

Mme WATRIN conclue en informant que la DBIST n'est pas fermée à la discussion concernant ce sujet mais il faut que la discussion soit réaliste et réalisable aussi bien dans l'intérêt des usagers que dans la capacité à le faire en interne.

Arrivée à 10H40 de M. Alain BUI, Président de l'UVSQ.

Observations sur le centre financier dédié aux dépenses d'acquisitions de monographies et de prêt entre bibliothèques des bibliothèques (CFDOC002)

Les crédits demandés pour les monographies en 2019 sont de 362 000 €, budget nécessaire pour couvrir toutes les publications. Le budget alloué depuis plusieurs années de 202 000 ne le permet pas.

Observations sur le centre financier dédié aux dépenses d'abonnements papier et électroniques (CFDOC003)

Le budget pour les abonnements électroniques est en hausse mais cette hausse n'est pas du fait de la DBIST – les abonnements électroniques subissent une hausse continue malgré des évolutions dans ce domaine-là (sera expliqué durant ce conseil) et cela représente une part importante dans le budget de la DBIST.

Le budget pour les abonnements papier quant à lui a considérablement été réduit ces dernières années au profit de la documentation électronique et tend à se stabiliser.

Mme WATRIN apporte des précisions sur la demande de budget pour les projets (diapo 8) :

- Refaire l'enquête LIBQUAL fin 2019 : Enquête déjà effectuée 3 fois en 2009, 2012 et 2015 et qui est dans le cadre de la labellisation Marianne. Marianne nous demande d'avoir des enquêtes en interne qui rendent compte des demandes de nos usagers et de la façon dont nous y avons répondu. Mme WATRIN précise que c'est une enquête très lourde à mettre en place mais qui a plusieurs avantages, dont l'une étant d'avoir un suivi des actions que l'on a pu réaliser ou non et une autre étant de voir l'évolution des demandes des usagers.
- Développement du site WEB qui consiste à un t développement informatique pour que la DBIST se mette sur le même modèle de site web que toutes les autres composantes de l'UVSQ. La DBIST travaille en cela avec la Direction de la communication.

Mme WATRIN, pour cette fin de présentation souhaite insister sur quelques indicateurs (diapo 11) assez parlants :

- ETP (Equivalent Temps Pleins) pour 1000 étudiants : 2,9 agents à temps plein
- 40 % de dépenses en enseignement et 60 % de dépenses en recherche (dépenses pour ELSEVIER prises en compte dans le calcul) : le pourcentage de dépenses documentaires en recherche a légèrement diminué en faveur de l'enseignement mais reste constant
- 0,46 livres acquis par étudiant (moins d'un demi-livre acheté en 2017 et les années antérieures pour un étudiant)
- 707 995 entrées dans les BU soit 38,2 entrées pour un étudiant
- 21% seulement des étudiants formés à la culture documentaire en 2017

Mlle CHANTREUIL demande ce qu'entend Mme WATRIN par formation à la culture documentaire.

Mme HARRANGER coordinatrice des formations documentaires des 6 bibliothèques de la DBIST prend la parole et précise que les formations à la recherche documentaire comprennent les bases de données mais également la maîtrise informationnelle – elle est souvent sous-estimée par les étudiants puisque ceux-ci pensent que sur google il y a tout comme les bases de données qui porte la littérature scientifique et académique. Il y a besoin aussi de formation pour acquérir une maîtrise en ce qui concerne la validité de l'information. La formation documentaire consiste à recevoir les étudiants à la demande de leurs enseignants et 3 problèmes principaux sont rencontrés :

- le service n'est pas toujours connu de la part des enseignants même si la DBIST communique
- les crédits horaires ne sont pas toujours affectés suffisamment pour que l'on voit les étudiants. En licence 1 c'est prévu dans le cadre de l'UE méthodologie du travail universitaire. En licence 2 et 3 on les voit fort peu car pas de crédits affectés à la formation documentaire (vus uniquement lorsqu'ils doivent produire un travail). Les masters reviennent pour leur NTU.
- le manque de moyens pour le faire – les formations sont données par l'ensemble du personnel de la DBIST, des magasiniers aux Responsables de pôle. Les Responsables des fonds documentaires qui font les acquisitions assurent les formations dans leur domaine thématique, or elles sont déjà acquéreurs et en plus elles doivent assurer des formations. Autre exemple pour le campus de versailles : 800 licences 1 pour 10 personnels. Ce sont des collègues en présentiel qui exécutent les visites d'une heure trente dans lesquelles une part importante de pédagogie active est présente et nécessite beaucoup de travail en amont. Véritablement accompagnement à la maîtrise informationnelle qui est absolument nécessaire et qui dépasse de beaucoup le simple usage de la bibliothèque. La maîtrise informationnelle est une compétence transversale très importante – sera évoqué plus tard durant ce conseil dans le cadre de la loi ORE.

Mme CREHALET souhaite savoir si des dispositifs en ligne seraient envisageables.

Mme HARRANGER demande avec quels moyens ; elle nous fait part d'une formation aux usagers qu'elle a suivie : de belles choses se font mais ce sont des dispositifs très lourds qui nécessitent des moyens humains et financiers (nécessité d'externaliser ce qui a un coût).

Mme BREVILLE souhaite rebondir sur ces aspects : tout d'abord la loi orientation et réussite des étudiants (ORE) qui ouvre de réelles perspectives pour pouvoir introduire à l'intérieur des cursus de 1^{er} cycle ces compétences de recherches documentaires en transverse avec les TS ou pas – une certaine modularité qui va être possible et qui n'était pas possible jusque alors en raison du carcans qui était imposé par les maquettes de L1 de type. Dorénavant les bibliothèques se sont appropriées le sujet et les BU ont une place à faire valoir dans cette transformation pédagogique. Et par ailleurs par rapport à Saclay et aux interactions possibles, l'ensemble de la communauté a reçu hier la newsletters étudiante à l'intérieur de laquelle il y a lien vers l'ensemble des vidéos de recherches documentaires de Saclay. Il y a des choses qui sont créés de façon mutualisée au niveau de Paris Saclay et c'est bien aussi car face au manque de moyens que l'on peut constater et qui est partagé au niveau de l'établissement – Paris Saclay permet de faire des choses nouvelles mutualisées et qui bénéficient à un grand nombre d'usagers.

Mme WATRIN fait remarquer que 2 personnes de cette assemblée ont contribué à ces vidéos (Mme HARRANGER et Mme CREHALET).

4 Les actions et projets de la DBIST

4.1 Présentation de l'outil FOCUS : outil réalisé dans le cadre de Paris Saclay

Intervention de Marie-Laure PELLE, Conservateur Responsable du Pôle SID –
diapositives 13 à 18

Focus est un outil commun qui recense et localise toutes les collections des bibliothèques membres de l'Université Paris Saclay. Concernant les bases de données, Mme PELLE précise que l'accès au texte intégral est toujours lié aux abonnements des établissements – il faut donc être usager de l'établissement pour pouvoir les consulter.

Mme PELLE rappelle le calendrier :

- 2016, création d'un groupe de travail pour l'élaboration du cahier des charges auquel a participé un personnel de la DBIST (M. DEMET William)
- début 2017, choix de l'outil via appel d'offre
- déploiement de l'outil dans les établissements en 2 phases – l'UVSQ a fait partie de la 2^{ème} vague
- septembre 2018 mise en production à l'UVSQ

Les conséquences pour l'UVSQ :

- Une bonne connaissance de l'outil car déjà en place à l'UVSQ depuis 2010 et dont M. DEMET, personnel de la DBIST était administrateur.
- Une simplification de la maintenance par le passage en mode hébergé car au lieu d'avoir le logiciel sur les serveurs de l'UVSQ, il est chez l'éditeur et de ce fait celui-ci gère toutes les mises à jour, corrections de bug, sauvegardes et changement de version.
- Une économie sur le budget de fonctionnement car dorénavant l'UVSQ ne paie plus que 8123 € en mode consorsial au lieu des 27900 € payés les années précédentes
- Des nouvelles contraintes techniques : Mme PELLE explique que l'on ne peut pas intégrer l'outil de découverte si profondément dans le site internet de la DBIST qu'auparavant. De plus le mode consorsial oblige la DBIST à tenir compte des autres établissements pour garder une certaine cohérence : il n'est dorénavant possible que de définir un seul set de paramétrage pour tous les utilisateurs, de ce fait nous sommes obligés de nous aligner avec les autres membres de Saclay pour décider de la façon dont nous allons présenter nos collections.

Mme PELLE présente ensuite l'outil FOCUS (diapo 16 à 18) :

- les nouveautés : un accès direct à la liste des revues électroniques (auparavant recherche dans les pages disciplinaires pour y accéder), un bouton pour revenir au site de la BU et la possibilité d'étendre la recherche à l'ensemble des institutions Paris Saclay. Mme WATRIN précise concernant cette dernière fonction qu'en premier lieu la recherche doit être faite dans les collections de la DBIST et que si cette recherche est sans résultat, utiliser cette nouvelle fonctionnalité.
- La requête initiale est reprise automatiquement dans Focus Paris Saclay et peut être affinée par institutions si l'usager souhaite se déplacer

Questionnements concernant FOCUS :

Mlle LEMAIRE demande si globalement le système convient à la DBIST et nous semble pertinent. Mme PELLE lui répond que oui et lui retourne la question en qualité d'utilisateur. Mlle LEMAIRE précise qu'elle souhaite savoir si la DBIST souhaite élargir l'offre ou si des choses sont rajoutées notamment sur les documents qui sont sur internet et que pour sa part l'offre actuelle lui convient. Mme PELLE lui fait savoir que la DBIST est satisfaite car celle-ci a repris un outil qu'elle connaît bien et que tout l'investissement qui avait été fait depuis 2010 a pu être dans sa grande majorité conservé.

Mme DESAINTJEAN explique que le gain pour les étudiants dans FOCUS est la fonctionnalité responsive design qui permet d'ouvrir le catalogue sur un smartphone pour faire une recherche d'ouvrage et l'accès toujours depuis un smartphone au compte lecteur. Les usagers sont plus mobiles avec cet outil.

Mme MERLE informe qu'en qualité d'utilisateurs d'un établissement de Paris-Saclay, ils bénéficient aussi du dispositif accès croisé qui leur permet de se déplacer dans les autres bibliothèques d'établissements membres et de bénéficier d'une inscription gratuite leur ouvrant droit à l'emprunt d'ouvrages.

4.2 Présentation du Pôle services à l'enseignement

Intervention d'Enrica HARRANGER, Responsable du Pôle – présentation du Pôle et de ses projets en annexe – ***diapositives 19 à 32***

Mme HARRANGER rappelle que le pôle des services à l'enseignement concerne les étudiants en licence et masters. Elle présente les différentes missions du pôle (diapo 20).

Concernant la politique documentaire (diapo21), elle fait le constat d'une très légère hausse des prêts en 2017. Il y a une baisse générale des prêts papiers un peu partout due au numérique, néanmoins on se rend compte que lorsqu'il y a une offre attractive les prêts repartent. Les étudiants ont encore beaucoup d'appétence pour le papier

M. BUI s'adresse aux membres du conseil en poste dans d'autres bibliothèques afin de savoir s'ils constatent le même phénomène. Mmes CREHALET et LE GALEZE confirment. Mme CREHALET fait remarquer que même légère la hausse est exceptionnelle. Mme WATRIN et MERLE expliquent cette hausse des prêts par une remise à niveau des collections qui a été faite ainsi qu'une modification de la politique de prêt (seuil de prêt d'ouvrages par étudiant augmenté et même doublé pendant les vacances d'été et Noël).

Suite à la présentation de la diapo 22 concernant les usages des manuels électroniques d'enseignement (Que-sais-je / Repères / Cairn / Bibliothèque Numérique DALLOZ), Mlle CHANTREUIL demande si la DBIST a un détail par mois des consultations de ces collections et si oui si celles-ci sont publiques. Mme PELLE informe qu'effectivement la DBIST possède les statistiques mensuelles des consultations mais qu'elles ne sont pour le moment qu'à usage interne mais pourraient être diffusées. Mme PAIN donne l'exemple de la collection des que sais-je : le transfert du papier au numérique a eu pour conséquence une chute des prêts de la collection papier et en parallèle une augmentation de la consultation numérique.

Mme HARRANGER poursuit sa présentation et informe des réalisations effectuées ou en cours dans le cadre de la mutualisation Paris Saclay suite à un IDEX :

- achat groupé pour l'acquisition de 800 titres d'ebooks de niveau licence et master (diapo 23 « réalisation 2017 – 2018 »)
- manuel numérique en histoire dont l'objectif vise à accompagner des lycéens et des licence 1 et 2 dans le cadre de la loi ORE (diapo 24 « projet en cours »).

Mme WATRIN souligne que l'objectif est de voir se développer des e-manuels dans d'autres disciplines. Au départ, le projet était d'avoir 4 e-manuels, un en gestion, en science de l'éducation, en droit et en histoire. La réalisation de ce e-manuel en histoire devrait convaincre d'autres établissements de se lancer.

Mlle CHANTREUIL demande en ce qui concerne la réalisation des 3 autres e-manuels si il faut de nouveau répondre à d'autres appel à projet ou si le financement a déjà été obtenu.

Mme WATRIN lui répond que pour l'instant crédits disponibles uniquement pour celui en histoire. Outil d'un genre complètement nouveau les collègues ne comprennent pas très bien ce que cela va être mais une fois finalisé cela devrait convaincre les autres établissements de se lancer dans d'autres e-manuels et à rechercher des modes de financement.

Mme HARRANGER présente les réalisations 2018 dans le cadre de la mission accueil du public (diapo 25 – 26) :

- rénovation complète des bibliothèques de Rambouillet et Boulogne
- réaménagements d'espaces et de nouveaux services à la Bibliothèque de Guyancourt : salle de sieste dans un ancien local photocopieur, salle de concentration extrême dans une pièce utilisée auparavant comme débarras.

Mme MERLE précise que ces réaménagements ont été effectués à moindre coût. D'autres projets sont en attente nécessitant par contre un vrai budget. Souhait de la DBIST de concerter les étudiants.

Mlle CHANTREUIL souhaite connaître les liens de la DBIST avec les centres de documentation des filières paramédicales qui sont rattachés à l'Université (IFSI).

Mme HARRANGER lui répond que beaucoup de relations existent entre la responsable des fonds santé (Mme MONTZAMIR) et ces centres. Mme MONTZAMIR précise que 8 IFSIS sont rattachés à l'UVSQ. Un groupe a été créé mais problème pour se réunir et problème selon les IFSIS car certains IFSIS ont des centres de documentations avec des documentalistes ou cadres de santé et certains n'ont pas de personnel. Les IFSIS sont répartis sur 2 départements sur 100 kms d'où le développement de formations et de la documentation.

Mlle CHANTREUIL demande s'il y a des liens autres que les IFSIS (IFMK ISS – IFUSS)

Mme MONTZAMIR précise que les étudiants IFSI sont des étudiants de l'UVSQ et de ce fait ont accès tout comme les autres à la documentation. Elle fait remarquer que le fonds IFSI est l'un des plus emprunté à la bibliothèque de St Quentin, fonds très fourni et développé depuis 3 à 4 ans tant au niveau monographies qu'en base de données. Mme PAIN rapporte que ces fonds fonctionnent très bien tout comme celui de l'insertion professionnelle et qu'ils méritent d'être encore plus développés si budget. D'autre part la DBIST a pour projet de sortir celui-ci des collections de médecine et d'en faire un fonds à part entière bien identifié dans la bibliothèque.

Mme MONTZAMIR souhaite revenir sur les formations : 600 étudiants en 1^{ère} année et impossibilité de les recevoir tous ; de ce fait la DBIST est en relation avec les responsables des IFSIs pour former des personnes relais afin que tous les étudiants aient le même niveau de formation aux services de la DBIST et à la recherche documentaire.

Mlle CHANTREUIL fait remarquer qu'il ne faut pas oublier les formations paramédicales autres que les IFSIS.

Mme MONTZAMIR rapporte qu'il existe d'autres formations en paramédicales qui sont organisées par des médecins et par des responsables de ces formations, surtout pour des masters professionnels qui exercent déjà. De son côté, la DBIST offre le service « emprunter un bibliothécaire » qui permet par exemple aux étudiants en médecine de prendre un rendez-vous afin d'être accompagnés dans leurs recherches documentaires.

Mme HARRANGER rappelle l'historique des IFSIS : ceux-ci ont été rattachés sans qu'un financement ait été prévu pour la constitution d'un fonds documentaires avec beaucoup de flou dans le type de rattachement (existence de convention). La grande difficulté est que la DBIST travaille avec des centres de documentation qui suivent une intégration progressive et dont celle-ci n'est pas forcément immédiatement mis au fait.

M. BUI souhaite rappeler de manière plus globale l'effort fait l'année dernière pour le renouvellement des ordinateurs des bibliothèques de l'UVSQ. L'UVSQ essaie dès qu'elle le peut de faire des actions ponctuelles qui permettent de résoudre certains des problèmes.

Mme HARRANGER reprend sa présentation sur les réalisations 2018 (diapo 27 à 32) :

- installation de places « personnes à mobilité réduite (PMR) dans les bibliothèques de Versailles et Vélizy et très prochainement sur St-Quentin deux places avec l'aide de la fondation UVSQ
- un espace restauration rapide à la bibliothèque de St-Quentin (distributeurs gérés et fournis par le CROUS via une convention UVSQ/CROUS) : projet dont la DBIST attendait sa réalisation depuis des années
- dossier de projet d'évolution de l'actuel learning Lab : créé avec une dotation de l'UVSQ « Bonus Qualité Formation » de 26000 € qui a permis d'acheter le mobilier mais qui n'a pas permis de le cloisonner. A l'usage il s'est avéré indispensable de fermer cet espace. La DBIST a enfin obtenu un financement via de nouveau un appel à projet lancé par l'UNPIdF ainsi qu'une aide substantielle de l'UVSQ. Le projet consiste à déplacer au centre de la BU le Learning Lab – projet qui est issu du dossier de réaménagement du rdc réalisé par de jeunes architectes et que la DBIST a lancé il y a quelques années. Ce sera la création d'un nouveau centre de formation de l'UNPIdF (Université Paris Numérique Ile de France) : financement contre partage de l'espace. L'usage est à redéfinir : au départ pensé comme une salle d'innovation pédagogique pour que les enseignants puissent venir y faire des TD de manière plus innovante et dont il faut penser aussi à un usage pour les étudiants. Réservation via l'application Affluences et accès par carte d'étudiant.

M. BUI trouve que c'est un très beau projet ; ce sera le deuxième réalisé avec l'UNPIdF.

Mlle CHANTREUIL demande quand sera réalisé ce projet.

Mme WATRIN n'est pas optimiste pour la fin 2018 car il faut lancer une procédure administrative pour avoir l'entreprise qui va nous réaliser le cube. A l'heure actuelle, la lettre d'achat n'a pas encore été publiée. Il faut absolument que cela soit fait pour 2019 car le financement provenant de l'extérieur il y a des contraintes de calendrier pour dépenser cet argent. Plusieurs acteurs sont concernés dans cette réalisation dont notamment la Direction du Patrimoine Immobilier de l'UVSQ, la vice-présidente en charge de la transformation pédagogique et numérique. Une autre contrainte de calendrier dans l'exécution des travaux : ceux-ci doivent avoir lieu en dehors des périodes d'examen car durant les travaux la bibliothèque sera fermée ou partiellement fermée.

Mme HARRANGER reprend sa présentation sur les réalisations 2018 :

- accueil des lycéens pour les révisions du bac : dispositif en place depuis plusieurs années - 1441 lycéens inscrits – gros dispositif mis en place par l'équipe de St-Quentin pour les accueillir dans les meilleures conditions et sans conflits d'usage avec les étudiants. Mme WATRIN souligne la participation de notre université par la mise à disposition d'un agent de sécurité qui a beaucoup contribué à fluidifier le dispositif et à apaiser la situation.
- formations documentaires mutualisées Paris Saclay : vidéos pédagogiques sur la synthèse bibliographique

Mme WATRIN demande s'il y a des questions sur ce pôle des services à l'enseignement.

Mlle LEMAIRE demande si la DBIST a prévu une communication sur les vidéos pédagogiques.

Mme HARRANGER répond que la communication est prévue par le pôle valorisation sur twitter et facebook ; les vidéos sont très récentes mais kit de communication par la responsable de projet Saclay. Il faut gérer la temporalité de la communication car il y a énormément d'actions qui sont prévues. A noter que cette information est déjà présente dans la newsletters de l'UVSQ en direction des étudiants.

Mlle CHANTREUIL intervient concernant les prêts d'ordinateur de la bibliothèque de Versailles dont elle souhaite savoir si cela se passe bien et si la DBIST prévoit de le déployer sur d'autres sites.

Mme WATRIN l'informe que ce service fonctionne extrêmement bien – service exponentiel (10000 prêt en 2014, 16000 en 2017).

Mme HARRANGER précise que ce ne sont pas tant des ordinateurs qui sont prêtés que des logiciels pour les TD. Autour de cette question-là il ne faut pas confondre : c'est un pack logiciel qui est prêté sur un ordinateur. Cette demande nous l'avons de manière récurrente ; le prêt d'ordinateurs est un projet mené par et avec des enseignants. Monté comme un projet pédagogique par les enseignants en collaboration avec la bibliothèque qui assure le prêt et dont le renouvellement du matériel est financé par l'UFR des sciences. C'est un service important en volume de prêts et c'est pour cela qu'avait été mis en place un système de casiers automatiques – prototype car la BU de Versailles était la seule à avoir ce système de casier automatique. Maintenant cela sert de modèle pour que d'autres services se développent via ce système de casiers. Pour l'instant il n'est pas question pour la DBIST de lancer le prêt d'ordinateur ailleurs. L'extension de ce dispositif a été évoquée à l'IECI il y a quelques années mais n'a pas abouti.

4.3 Présentation du Pôle des services à la Recherche

Intervention de Claire LEBRETON, Responsable du pôle – présentation du Pôle et de ses projets en annexe – ***diapositives 33 à 42***

Mme LEBRETON présente les différentes missions du pôle (diapo 34) à destination des doctorants et chercheurs. Ce pôle est structuré en miroir avec le pôle des services à l'enseignement : 3 missions dont une mission de politique documentaire de niveau recherche. Mme LEBRETON souligne que les différentes missions effectuées par le personnel

ne sont pas des équivalents temps plein – personnels avec d'autres activités (ex la responsable des fonds santé qui est aussi responsable du circuit de la thèse pour ce pôle).

Enjeux généraux (Diapo 35)

Mme LEBRETON introduit sa présentation en informant qu'on ne peut pas parler aujourd'hui de missions relatives à la recherche sans parler de la révolution en cours du côté du système de la publication scientifique que l'on appelle la science ouverte. La science ouverte est un mouvement déjà presque trentenaire qui consiste à prendre le contrepied du système actuel de publications dans lequel les chercheurs payés par l'Etat donne gratuitement aux éditeurs et relisent gratuitement pour eux des articles issus de leurs travaux tandis que les éditeurs font payer parfois très cher aux bibliothèques les mêmes articles une fois ceux-ci dans leurs plateformes. C'est pour cela que dès 1990 sont apparus les premières archives ouvertes soutenus par les chercheurs et les bibliothécaires.

A l'UVSQ il y a une archive ouverte qui fait partie de la plateforme nationale HAL. Le mouvement s'est élargi à d'autres types de produits scientifiques tels que les données de la recherche et avec la notion de science participative ou citoyenne qui consiste à inclure les citoyens dans la science en tant que public destinataire et en tant qu'acteurs. En France, il y a eu des « déclencheurs » ces dernières années considérés comme de vrais outils de travail car ils permettent d'agir et d'informer les chercheurs sur leurs droits.

- La Loi pour une république numérique dont l'article 30 permet aux chercheurs de faire fi de contrat éditeur abusif leur ayant retiré leur droit de publications en accès libre
- L'appel de Jussieu signé par l'UVSQ six mois après sa parution : c'est un appel à un basculement rapide du système éditorial tout en préservant la bibliodiversité (fait de ne pas tuer tous les éditeurs équitables par rapport à ceux qui le sont moins)
- Le plan national pour la science ouverte qui oblige tous ceux qui bénéficient d'aides financières liées à des appels à projets à déposer articles et données de la recherche en archive ouverte. Chaque établissement devra désigner un administrateur de données

Politique documentaire (Diapo 36)

Deux postes principaux, les périodiques imprimées pour un montant de 120 000 € sur lequel on poursuit depuis de nombreuses années un effort de passage au numérique et les ressources électroniques pour lequel la politique documentaire est très liée à la question de la science ouverte. La DBIST dépense 500 000 € pour la documentation électronique. La DBIST agit dans plusieurs directions, la première étant de mieux connaître les usages, la seconde étant de faire baisser les coûts et la troisième étant de soutenir des éditeurs équitables ou des éditeurs qui offrent des publications en accès libre. Le coût de la documentation électronique augmente de 10% par an (cf. graphique diapo 36)

Projets politique documentaire (Diapo 37)

Concernant le projet de mieux mesurer la consultation des ressources électronique, la DBIST va se raccrocher à des projets nationaux qui sont Ezparse / Ezmesure qui vont permettre de mutualiser avec d'autres établissements et ainsi mieux visualiser en temps réel les consultations et également d'avoir des accès plus fins aux statistiques par type d'utilisateurs. Aujourd'hui les statistiques des éditeurs sont difficilement exploitables et demandent un re-travail manuel. Mme WATRIN souligne que les statistiques sont un outil très important pour

la DBIST tant dans sa politique d'achat (maintien ou non des abonnements) que dans sa politique de communication (actions de formations ciblées sur les bases de données.)

Autres sujets : promotion des licences nationales gratuites et continuité de la participation en qualité de négociateurs dans le consortium COUPERIN (consortium d'achat national des ressources électroniques)

Diapo 38 « des changements dans les rapports de force avec le big deals »

Rejoint le précédent projet (COUPERIN) négociations

Présentation des services aux chercheurs et doctorants (cf diapo 39)

Présentation des projets (cf. diapos 40 et 41)

Présentation des réseaux (cf. diapo 42)

Après toutes ces présentations, M. BUI fait remarquer l'importance de toutes ces actions en direction des étudiants doctorants (important, essentiel, capital)

4.4 Présentation du Pôle de la promotion des services et partenariats

Intervention de Chantal MERLE, Responsable du pôle – présentation du Pôle et de ses projets en annexe – ***diapositives 43 à 49***

Mme MERLE présente les 3 axes principaux du pôle :

- La qualité (diapo 44 à 45)

Année 2018 qui a été marquante dans ce domaine. La démarche qualité de la DBIST s'appuie toujours sur les recommandations du référentiel Marianne pour la qualité de l'accueil et est basé sur les 12 engagements qui sont suivis et honorés par le service. Il a été choisi de déployer ce référentiel dans une démarche qui est engagée depuis 2011 qui consiste à faire évoluer les compétences des personnels et les services proposés et toujours dans un contexte de transformation des usages. La DBIST a été une des premières bibliothèques engagée dans la charte Marianne avec une collègue principalement chargée de la mission Qualité et qui est l'une des quatre référents nationaux. En mars 2018 les BU de Versailles et St-Quentin ont déposé leur candidature pour un audit auprès de l'AFNOR afin d'obtenir la labellisation. Même si les années précédentes la DBIST était déjà engagée dans la démarche Marianne celle-ci souhaitait obtenir ce label pour attester de l'excellence des services. Label qui a été obtenu en juin 2018 : un dossier d'analyse attestant de 12 engagements et avec des points forts soulignés par l'auditeur. A partir de cet audit et de cette certification officielle, est lancé un plan d'actions pour maintenir les engagements et les développer. La suite : audit obligatoire dans 18 mois. Ce type d'actions bénéficie également aux autres bibliothèques de la DBIST qui n'ont pas de label. La DBIST est également dans l'attente des résultats du baromètre Marianne (enquête mystère qui a lieu tous les ans).

Afin de maintenir ce niveau de qualité, la DBIST souhaite développer en 2019 des enquêtes internes.

Mlle CHANTREUIL demande s'il y a une participation significative aux enquêtes.

Mme MERLE lui répond que la DBIST met tous les moyens en œuvre pour avoir un taux de représentativité suffisamment important (beaucoup de communication).

- La communication (diapos 46 à 47)

Changement de la page d'accueil du site web en septembre 2018 (mise en avant des bases de données et services principaux à destination des étudiants). En 2019 un travail sera fait avec la Dircom pour intégrer KSUP. La DBIST a une contrainte qui est l'intégration de son outil de recherche documentaire. La DBIST continue de communiquer par tous les moyens et développe des actions de promotion et des actions dont l'objectif est de présenter les actions des autres pôles mais aussi de présenter ses services. Exemples : opération amnistie des prêts sur 5 jours ayant pour objectif de rappeler que les ouvrages en retard c'est embêtant ; calendrier de l'avent en collaboration avec les enseignants (1 recommandation d'ouvrage à lire faite par un enseignant chaque jour).

- Action culturelle & scientifique (diapos 48 à 49)

Une programmation annuelle riche que la DBIST essaie de développer dorénavant sur les 6 bibliothèques et en partenariat avec de nombreuses entités territoriales et internes à l'UVSQ. A noter une seule personne et très peu de budget.

Une autre nouveauté : projet d'une artothèque à la BU de Guyancourt.

Mme WATRIN donne la parole à M. BUI qui a une annonce à faire.

M.BUI voudrait tout d'abord dire qu'il sait l'importance de la DBIST dans l'Université et voudrait louer le dynamisme et l'agilité de celle-ci dans une période de contrainte budgétaire qui s'est imposée à toutes les composantes. Saclay sera une chance au niveau des bibliothèques qui ont un savoir-faire et dont les échanges d'expériences peuvent être intéressants.

M. BUI nous fait savoir qu'il a très bien compris le manque d'ouvrages pour les étudiants et annonce que l'université va faire une dotation exceptionnelle de 150 000 € sur le budget 2018 pour l'acquisition d'ouvrages et d'ebooks.

Mme BREVILLE ajoute qu'elle apprécie le dynamisme avec toutes les initiatives qui sont prises notamment ici avec les réseaux sociaux.

Mme WATRIN précise que 1/3 de la dotation pourra être utilisée pour l'acquisition des ouvrages papier et 2/3 pour les ouvrages numériques. Elle précise que les acquisitions seront faites sur tous les domaines en tenant compte des besoins pour chaque fonds (fonds paramédicale et insertion professionnelle à compléter). Des acquisitions d'ebooks en priorisant le domaine des sciences humaines et une base de médecine (visiblebody).

Mme WATRIN avant de clôturer cette séance demande s'il y a des remarques ou suggestions notamment du côté des représentants des usagers siégeant pour la première fois à ce conseil.

Mlle LEMAIRE félicite le travail de communication qui a été fait.

5 Informations diverses / Questions diverses

Pas de questions diverses